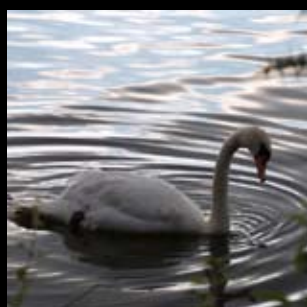


TREMEOC



Bulletin Municipal N° 16 - Novembre 2008



MAIRIE - 29120 TREMEOC
Tél 02 98 87 08 06 - Fax 02 98 87 32 96
Courriel : tremeoc@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE

Avec le souhait d'une rentrée réussie pour tous,

Au nom de l'équipe municipale, je tiens à remercier les Tréméocois et les Tréméocaises pour la totale confiance accordée à la liste d'union que je conduisais aux élections municipales du 9 mars dernier.

Avant toute chose, je tiens à témoigner de ma considération à Monsieur Ernest RONARC'H pour le travail accompli alors qu'il présidait aux destinées de la commune depuis près de quinze ans.

Aujourd'hui avec le conseil municipal, nous avons à cœur de poursuivre l'équipement et l'aménagement harmonieux de notre commune, d'agir avec vous pour améliorer notre cadre de vie.

En ces premiers mois de transition, nous prenons le temps de la réflexion sur la programmation de nos objectifs.

A ce propos, je crois utile de reprendre les axes principaux de travail que nous nous sommes fixés sans ordre prioritaire et sans caractère exhaustif.

- Implanter un commerce de proximité et si possible un ensemble de services.
- Maîtriser l'urbanisme, améliorer l'environnement (Bourg et Hameaux).
- Assurer le bon fonctionnement de l'école et des services périscolaires.
- Sécuriser et entretenir nos axes routiers. Après bilan, des travaux conséquents sont à prévoir.
- Mettre en place un pôle d'actions sociales : extension des compétences, de l'enfance aux personnes âgées.

D'ores et déjà divers chantiers et initiatives sont lancés et évoqués ci-après par chaque adjoint en charge des dossiers.

Dès à présent pour un meilleur service, nous vous proposons :

- de nouvelles plages horaires de permanence
- une permanence d'élus le week-end pour toute urgence au 06.70.55.50.36
- l'ouverture à l'essai de la mairie le samedi matin de 9H00 à 12H00. (évaluation en fin d'année)

Avec l'espoir que ces premières mesures simples répondent à votre attente.

Bonne fin d'année

Jean L'HELGOUARC'H



SOMMAIRE

Le mot du Maire	p.2	Environnement	p.6
Le conseil municipal	p.3	La collecte sélective	p.6
Urbanisme et environnement	p.4	Un concours pour nos enfants	p.7-8
Travaux et voirie	p.4	Questionnaire	p.9-10
Affaires sociales	p.4	L'actualité de l'automne	p.11
Affaires scolaires et périscolaires	p.5	Etat civil et Infos pratiques	p.12

Le CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire
Jean L'HELGOUARC'H
Président des commissions



4 ADJOINT(E)S



1er Adjoint
André KERDRANVAT
Affaires scolaires,
périscolaires
Culturelles et Sportives



2ème Adjoint
Jeanne MOREAU
Affaires sociales et
administration du
personnel



3ème Adjoint
Denis LE CORRE
Urbanisme,
développement
durable, environnement



4ème Adjoint
Philippe VIROULET
Travaux et voiries

Permanences du Maire et des Adjoint(e)s de 10h à 12h :

Lundi, Mercredi et Vendredi : Jean L'HELGOUARC'H
Mardi : Jeanne MOREAU, Denis LE CORRE
Jeudi : André KERDRANVAT
Samedi : Philippe VIROULET

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi : 8h00 - 12h15 // 13h00 - 16h30
Mercredi : 8h00 - 12h00
Jeudi, Vendredi : 8h00 - 12h15 // 13h00 - 16h30
Samedi : 9h00 - 12h00

10 CONSEILLER(E)S



Sophie BARGAIN
Affaires scolaires et périscolaires
Affaires sociales, CCAS
Information et Communication



Gérard COLIN
Urbanisme et environnement
Travaux et voiries
Affaires sportives et culturelles



Pierre-Yves DANIEL
Urbanisme et environnement
Affaires sportives et culturelles
Information et communication



Véronique HELIES
Finances
Urbanisme et environnement
Travaux et voiries
Information et communication
Appels d'offres



Nathalie LE GOFF
Affaires scolaires et périscolaires
Affaires sociales - CCAS
Information et communication

Laurence LE PAVEC
Affaires scolaires et périscolaires
Information et communication
Affaires sportives et culturelles



François POULIQUEN
Urbanisme et environnement
Affaires sociales - CCAS



Michel ROUSSEAU
Finances
Affaires scolaires et périscolaires
Appel d'offres



Isabelle TANNEAU
Affaires scolaires et périscolaires
Information et communication
Sportives et culturelles
Affaires sociales, CCAS



Jean-Jacques UHEL
Travaux et voiries
Affaires sportives et culturelles
Affaires sociales - CCAS
Information et communication



• ANNEE 2007 •

- Permis de construire :
20 (16 maisons individuelles)
- Certificat d'urbanisme : 19
- Déclaration Préalable : 43

• ANNEE 2008 jusqu'au 01.09.2008 •

- Permis de construire :
20 (12 maisons individuelles)
3 en cours d'instruction (2 maisons individuelles)
- Certificat d'urbanisme : 10
- Déclaration Préalable : 28 dont 2 refus et 1 annulation

TRAVAUX & VOIRIES

André KERDRANVAT

Le programme de dérasement, d'accotement et de curage de fossés, commencé pendant la mandature précédente, va se poursuivre. Nous allons aussi faire intervenir le lamier pour élaguer les arbres.

L'entreprise BRETAGNE CURAGE a débouché les buses et amélioré ainsi l'écoulement des eaux pluviales dans plusieurs secteurs. Pour permettre à nos agents de faire ce travail, nous avons fait l'acquisition d'un cure-acqueduc.

L'équipe municipale décide l'achat d'un tracteur de 85 CV équipé d'une faucheuse de bas-côtés, d'une benne et d'un réservoir d'eau pour un montant de 35 800 € H.T afin d'être autonome pour le fauchage et les travaux demandant beaucoup de manutention. La balayeuse pourra être utilisée plus efficacement.

Le « Haut du Bourg » a été aménagé par l'Entreprise LE PAPE de Plomelin tandis que Gilles NICOLAS et Bruno CAOUDAL bâchaient le talus de séparation, évitant ainsi la pousse des mauvaises herbes et l'utilisation de produits phytosanitaires.

La Place de la Mairie et l'entrée du bourg ont été très fleuries grâce au travail de nos agents communaux.

Nous continuerons à donner de la couleur à la commune. Le réservoir d'eau acheté, et adaptable aux deux tracteurs, facilitera l'arrosage et utilisera pour ce faire l'eau de pluie récupérée dans la citerne de 3M³ de l'atelier.

Afin de mieux accueillir les promeneurs, deux tables avec bancs ont été installées près de la Chapelle de Saint-Sébastien.

Par ailleurs, le columbarium a été agrandi avec l'aménagement de cinq cases supplémentaires pour un montant de 2 631 € H.T.

VOIRIE

Nous réfléchissons :

- A l'aménagement de la route de St-Sébastien jusqu'au lotissement de PoulArVran,
- A l'éclairage et la mise en place de trottoirs route de Plogastel du Hameau de Mesmeur à Ty-Pin,
- A la sécurisation de la VC2 entre la mairie et Kerlagadec.

Tous ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches et susceptibles de modifications en fonction des priorités. L'entretien de la voirie communale reste un souci permanent, nous y veillerons.

AFFAIRES SOCIALES

Jeanne MOREAU

En ce début de mandat, je remercie tous les Tréméocois et Tréméocises qui nous ont fait confiance. Les conseillers municipaux m'ont désignée au poste d'adjointe et le maire m'a confié la délégation des affaires sociales et la gestion du personnel communal.

AFFAIRES SOCIALES

Jusqu'à présent le repas des anciens constituait l'essentiel de l'activité de la commission. Aujourd'hui, l'objectif du CCAS est de prendre en compte la dimension d'ensemble de l'action sociale, de la petite enfance à la vieillesse, sur la commune de TREMEOC.

La commission démarre une réflexion sur le sujet.

GESTION DU PERSONNEL

Les premières actions engagées sont les suivantes:

- 1- Rencontre individuelle de tous les employés communaux, écoute et échange sur les postes de travail
- 2- Réflexion sur la nouvelle organisation des services de cantine et de garderie à l'école, au regard des observations des employés
- 3- Recrutement d'une ATSEM (Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles) suite à la cessation d'activité professionnelle de Simone TREBERN et Yveline STEPHAN. Pour ce recrutement, l'augmentation du temps de travail des personnes en poste a été privilégiée; de ce fait une seule embauche a été réalisée. Il s'agit de Cécile TANEL, originaire de la commune. Elle a pris ses fonctions le 01/09/2008.



C'est sous la pluie que 131 enfants ont repris le chemin de l'école le 2 septembre.

Ils ont retrouvé la même équipe enseignante avec quelques petits changements au niveau des classes.

<i>Classes</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Instituteur (trices)</i>	<i>Jours</i>
PS1	11	Thérèse TOULY	Lundi - Mardi - Jeudi
PS2	10	Nathalie JAFFRE-DEVOUGE	Vendredi
MS	16	Nathalie JAFFRE-DEVOUGE	Lundi - Mardi
GS	7	Elisabeth HUET	Jeudi - Vendredi
GS	6	Cécile JAHAN	Tous les jours
CP	13		
CP	6	Marie Anne CHEVALIER	Tous les jours
CE1	18		
CE2	15	Gwénaëlle CHAIGNARD	Tous les jours
CM1	7		
CM1	11	Patrick LE TIEC	Jeudi
CM2	12	Nathalie JAFFRE-DEVOUGE	

Corinne BIASOTTO à repris du service comme employée vie scolaire.

Pour le fonctionnement de l'école, le conseil municipal a voté un budget de 8 083 € soit 60 € par élève, a participé pour 1 000 € à la sortie voile et financé des transports en car. La subvention communale aux parents d'élèves est de 1 100 €. Le déficit cumulé cantine + garderie (service public) pour 2007 avoisine les 25 000 € hors chauffage, eau et investissements.

Nous remercions Yveline STEPHAN et Simone TREBERN, qui après de nombreuses années passées au service des enfants, ont fait valoir leurs droits à la retraite.

A la cuisine les bons petits plats sont toujours mijotés par Alice COIC aidée de Valérie CARIOU tandis qu'à la garderie Cécile TANEL, recrutée pour une durée de 1 an, est secondée par Isabelle ROPARS le matin et Valérie CARIOU le soir. Nous rappelons que, légalement, nous ne pouvons accueillir plus de 30 enfants à la garderie, non par manque de personnel, mais uniquement parce que la surface du local conditionne leur nombre.

TARIF CANTINE : 2008/2009 2.92 € (2.85€ 2007/2008)

TARIF GARDERIE : Des demandes de modulations tarifaires s'étant faites entendre, la commission des affaires scolaires a supprimé l'abonnement mensuel et proposé les tarifs suivants, votés à l'unanimité par le conseil municipal :

	<i>Horaires</i>	<i>Tarifs</i>
MATIN	7H30 - 8H50	1,44 €
	8H30 - 8H50	0,50 €
SOIR	16H30 - 18H00	1,60 €
	16H30 - 19H00	2,20 €
! Une pénalité forfaitaire de 5 €uros sera appliquée en cas de retard après 19H !		



LA COMMUNE ŒUVRE POUR LE TRI SELECTIF

En cette matinée du 21 Août dernier, circulant de Pont-L'Abbé à Tréméoc, je me décidais à emprunter un itinéraire de randonnée....

Soudain, j'ai vu ceci :

Je n'en croyais pas mes yeux...
Et vous ?



Certains de nos administrés n'auraient-ils pas très bien compris le système de la collecte des ordures ?

Petit mémo d'une collecte réussie :

1°) un ramassage des ordures ménagères est effectué le Lundi sur la commune pour les bacs collectifs et individuels ; un autre passage a lieu le Jeudi sur la commune pour les bacs collectifs uniquement.

2°) les sacs jaunes (tri sélectif) sont enlevés le Lundi également.

3°) Nous disposons en outre d'un certain nombre de colonnes à verre ou à papiers, réparties en différents points accessibles à toute heure. Déposez le verre ou les papiers à

l'intérieur des colonnes et non pas au pied de celles-ci.

Que faire de nos encombrants, tels que vieux meubles ou matelas, gazinières ou machines à laver...?

3 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi. Elles sont situées à « Kerbénoën » en Combrit, à « Quélarn » en Plobannalec et enfin à « Lézinadou » en Plomeur.

L'accès est gratuit, à condition de se munir d'un macaron disponible en mairie ; des employés compétents vous guideront pour vous débarrasser de vos déchets dans les différentes bennes mises à votre disposition (déchets verts, gravats, cartons, polystyrène, piles usagées, ampoules, appareils électriques, huiles de vidanges...)

Pour information, il n'est pas rare qu'un conteneur bien rempli pèse plus d'une demi-tonne. Alors, s'il vous plaît, pensez au personnel communautaire qui contribue à votre bien-être toute l'année, même les jours fériés, et par tous les temps.

Si chacun y met du sien, nous pourrions nous vanter d'habiter une commune propre dans laquelle il est très agréable de se promener !

Des dépliants, des macarons pour l'accès à la déchetterie, des sacs jaunes pour le tri sélectif sont à votre disposition à la Mairie

Toute l'équipe municipale compte sur vous.

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Aujourd'hui la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud dépense en moyenne 83 000 € par an pour l'achat de sacs jaunes qu'elle met à disposition dans les mairies, déchetteries et à la Communauté de Communes. Plus de 1 500 000 sacs sont distribués annuellement sur le territoire.

Ces sacs sont exclusivement réservés aux emballages à recycler (bouteilles, flacons et bidons en plastiques en laissant le bouchon sur la bouteille ; les cartonnettes ; boîtes métalliques, conserves, aérosols, barquettes aluminium ; briques alimentaires).

Les emballages ne doivent pas être lavés mais vidés. Les sacs jaunes sont triés manuellement par les agents au centre de tri. Pensez à eux !!!

Attention on n'y jette pas :

- Films en plastique enveloppant les revues,
- Barquettes de viande, jambon ou fromage, en plastique ou polystyrène,
- Emballages plastiques de viennoiseries,
- Pots de yaourt, crème, beurre,
- Pots de fleurs ou plantes en plastique,
- Gobelets, assiettes et couverts en plastique,
- Papier cadeau, papier peint,
- Mouchoirs en papier,
- Papier essuie tout...

Audrey BIDON - Ambassadrice de tri
Services Techniques, Communauté de
Communes du Pays Bigouden Sud



Les emballages ci-dessus sont à mettre dans le bac à ordures ménagères.

Pour un meilleur remplissage des sacs jaunes pensez à compacter les emballages.

Si votre sac jaune n'est pas bien trié les agents de collecte apposeront un autocollant rouge. Celui-ci vous invite à contacter la Communauté de Communes : 02 98 87 85 84 qui vous renseignera sur le tri sélectif au sein de la collectivité. Cet autocollant n'est pas du tout une sanction mais est un moyen d'information rapide et efficace.

! UN CONSEIL !

Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres. Il ne faut pas mélanger les différents matériaux pour un bon recyclage.



CONCOURS DE DESSIN...

« FAIS CE QU'IL TE PLAÎT... »

Règlement du jeu



1°) Jeu réservé aux enfants domiciliés sur la commune de Tréméoc, âgés de 2 à 11 ans.

2°) Les dessins devront être déposés à la Mairie avant le mardi 30 décembre 2008, pendant les horaires d'ouverture indiqués en page 3 (1 dessin par personne : dessin à réaliser au verso de cette feuille ou sur papier libre en indiquant au recto le nom, prénom, adresse et âge de l'enfant concerné) Une petite récompense attend chaque participant.

3°) Le nom, le prénom ainsi que l'âge de l'enfant seront indiqués ci dessous. Afin de respecter la neutralité du vote, merci de ne pas apposer de signes distinctifs indiquant l'identité du participant sur le dessin, qui sera affiché dans la salle du conseil.

4°) Toutes les techniques manuelles disponibles peuvent être envisagées pour la réalisation des dessins : crayon de couleur, feutre, peinture, collage... Le dessin est à faire à l'intérieur du cadre noir au dos de la feuille.

5°) Les dessins seront exposés jusqu'au jeudi 30 avril 2009 selon les catégories suivantes : 2-3 ans, 4-5 ans, 6-8 ans, 9-11 ans. Les membres du conseil municipal éliront le dessin gagnant des deux catégories 2-3 ans et 4-5 ans. Entre le 2 janvier et le 30 avril 2009, les habitants de la commune voteront pour leur dessin favori pour la catégorie 6-8 ans. Un 3ème dessin sera choisi par les membres du bureau de l'association «Loisirs pour Tous» pour la catégorie 9-11 ans.

6°) Aucun dessin ne sera retourné à son auteur. En cas de sélection en tant que lauréats, les participants autorisent la représentation gratuite de leurs oeuvres dans le cadre de ce concours (médiat, articles de presse, albums, etc.) et de la promotion des concours des années suivantes.

7°) Les 4 dessins désignés gagnants seront publiés dans le prochain bulletin municipal et un cadeau sera remis à chaque lauréat.

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

Alors, jeunes artistes... tous à vos crayons !!!

NOM

PRENOM

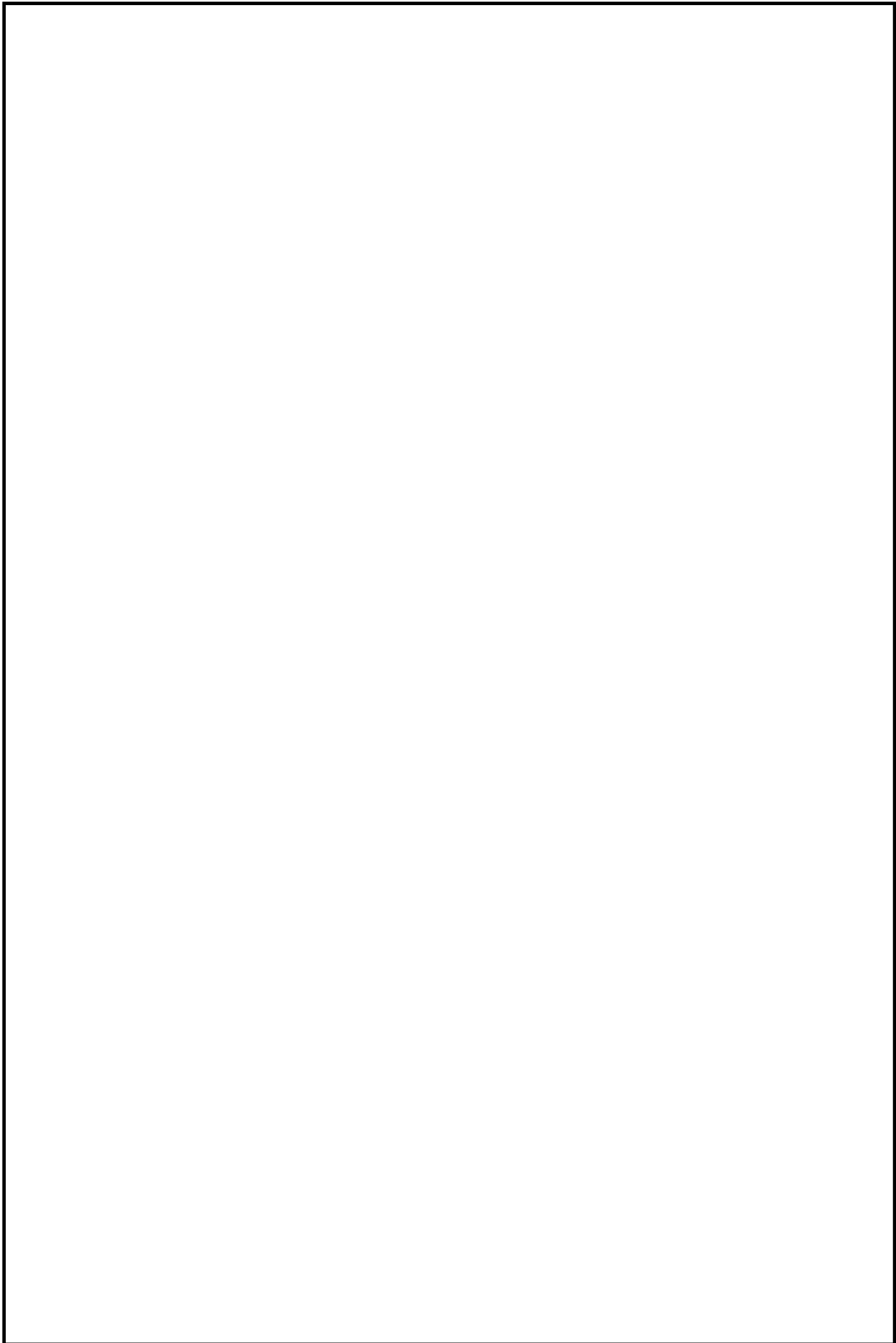
ADRESSE

.....

.....

AGE





VOTRE AVIS NOUS INTERESSE...

Voilà plus de huit mois que notre équipe municipale a été élue pour mener au mieux les intérêts de la commune et répondre aux besoins et envies de la population. Vous nous montrerez le chemin à suivre. C'est pourquoi, vos remarques et observations nous intéressent. Nous vous sollicitons par ce questionnaire anonyme, qui nous aidera à comprendre davantage vos attentes.

Nous vous invitons à le remplir et à le déposer en Mairie. Tous les thèmes ne vous concernent peut-être pas : faites-en retour même s'il n'est pas rempli dans l'intégralité.

Questionnaire supplémentaire disponible en mairie (photocopie du présent document acceptée).

Merci à tous par avance. Nous comptons sur vous.

Toute l'équipe municipale

COMMERCE - La mairie travaille à l'installation d'un commerce sur la commune.

01 - Quel(s) type(s) de commerce souhaiteriez-vous ? ☐ Alimentation ☐ Dépôt de pain ☐ Journaux
☐ Droguerie ☐ Bar-Epicerie ☐ Produits locaux ☐ Autres :

02 - Souhaiteriez-vous des services annexes ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui lesquels ? ☐ Coiffeur ☐ Médecin/Infirmier ☐ Point Internet ☐ Point POSTE (affranchissement, colis, etc...) ☐ Borne développement photo ☐ Autres :

03 - Quels jours et tranches horaires imagineriez-vous ?

Questions, remarques ou observations :

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

04 - Si votre foyer héberge des jeunes enfants, quel(s) mode(s) de garde utilisez-vous en cas de besoin ?

☐ Famille/amis ☐ Crèche ☐ Nourrice ☐ Baby-sitter

05 - Rencontrez-vous des difficultés à faire garder vos enfants ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, pour quelle(s) raison(s) ? ☐ Indisponibilité ☐ Coût ☐ Manque d'information ☐ Autre :

06 - Sur quelle(s) période(s) recherchez-vous des modes de garde ?

☐ Temps de travail ☐ Week-end ☐ Vacances scolaires ☐ Soirées ☐ Autres :

07 - Souhaiteriez-vous davantage d'espaces de jeux extérieurs ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, dans quel(s) quartier(s) ?

Questions, remarques ou observations :

AFFAIRES SOCIALES

08 - Si vous bénéficiez du portage de repas à domicile, les horaires vous conviennent-ils ? ☐ Oui ☐ Non

09 - Rencontrez-vous des difficultés pour vos déplacements ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, estimez-vous que la solution serait le passage d'un car du réseau du Finistère ? ☐ Oui ☐ Non

10 - Seriez-vous favorable à des rencontres inter-générationnelles ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, sous quelles formes ? ☐ goûters ☐ Expositions ☐ Spectacles d'école ☐ Autres :

Questions, remarques ou observations :

AFFAIRES SPORTIVES ET CULTURELLES

11 - Etes-vous satisfaits des équipements sportifs de la commune ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, que souhaiteriez-vous ?

12 - A quels types d'animations aimeriez-vous assister ? :

- ☐ Spectacles/concerts ☐ Repas animés ☐ Séances lectures/contes ☐ Randonnées ☐ Expositions
☐ Rencontres sportives ☐ Stages ☐ Autres :

13 - Souhaiteriez-vous participer à la rédaction des mémoires de la commune ? ☐ Oui ☐ Non

Questions, remarques ou observations :

INFORMATION ET COMMUNICATION

14 - Estimez-vous qu'un numéro du bulletin municipal par an est suffisant ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, quelle périodicité souhaiteriez-vous ? ☐ Trimestriel ☐ Semestriel

15 - A la mairie, les panneaux d'affichage et la documentation vous paraissent-ils satisfaisants ? ☐ Oui ☐ Non

16 - Pour les personnes équipées d'internet, dans une démarche éco-citoyenne, seriez-vous favorable à un e-bulletin ?
☐ Oui ☐ Non

17 - La mairie travaille sur le projet d'un site Internet. Quelle(s) information(s) espérez-vous consulter ?

- ☐ Présentation et historique de la commune ☐ Conseil municipal (comptes-rendus,...)
☐ Travaux-urbanisme ☐ Ecole ☐ Vie associative ☐ Loisirs et hébergements ☐ Autres :

Questions, remarques ou observations :

TRAVAUX et VOIRIES

18 - Souhaiteriez-vous voir sécuriser certains lieux de la commune ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels :

Et par quels moyens ? ☐ Trottoirs ☐ Eclairage ☐ Ralentisseurs ☐ Décrochements ☐ Autres :

19 - Souhaiteriez-vous un entretien plus régulier des bas-côtés et fossés (selon les saisons) ? ☐ Oui ☐ Non

Questions, remarques ou observations :

URBANISME et ENVIRONNEMENT

20 - Etes-vous sensible au fleurissement de la commune ? ☐ Oui ☐ Non

21 - Pensez-vous que la commune possède un réseau de chemin de randonnées suffisant ? ☐ Oui ☐ Non

22 - Lors de vos déplacements professionnels ou privés, effectuez-vous du co-voiturage ? ☐ Oui ☐ Non

23 - Souhaiteriez-vous rencontrer des usagers intéressés par le co-voiturage ? ☐ Oui ☐ Non

24 - Pratiquez-vous le compostage ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, souhaiteriez-vous être guidés dans sa mise en oeuvre ? ☐ Oui ☐ Non

25- Etes-vous favorables aux investissements pour l'économie des énergies (eau-électricité) ? ☐ Oui ☐ Non

Questions, remarques ou observations :

☐ Homme ☐ Femme

Age :

Nombre de personnes dans le foyer :

Nombre de personnes de moins de 16 ans dans le foyer :



REPAS DE NOS ANCIENS



Le repas des anciens, organisé par le C.C.A.S. s'est tenu cette année au Manoir de Kerhuel le dimanche 5 octobre dernier.

62 convives ont assisté à cette réception qui s'est déroulée en toute convivialité.



Photos visibles en mairie jusqu'au 30/12/2008

DEPART EN RETRAITE D'EVELYNE ET SIMONE

REMISE DE MEDAILLE DU TRAVAIL

Lors de la cérémonie du 10 octobre dernier, pour la première fois, la commune a honoré ses agents en décorant Mesdames Alice COIC, Jeannie LE COSSEC, Yveline STEPHAN et Simone TREBERN de la médaille d'honneur du travail (argent) et Monsieur Gilles NICOLAS de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale (argent) récompensant 20 années de travail.



Mesdames Yveline STEPHAN et Simone TREBERN viennent de faire valoir leurs droits à la retraite après s'être occupées de nos enfants au sein des services scolaires et périscolaires. Les élus, le personnel, les enseignants, les représentants des associations Tréméocaises et leur famille conviés à cette cérémonie ont tenu à féliciter les médaillé(e)s et remercier les nouvelles retraitées pour la qualité de leur travail accompli au sein des services municipaux.

ESPACE ASSOCIATIONS

Le tissu associatif de Tréméoc est très riche et actif... l'APEEPT (Association des Parents d'Élèves de l'Ecole Publique de Tréméoc), l'A.S.E.P.T (Association de sauvegarde et d'entretien du patrimoine de Tréméoc), le COMITE DES FETES, la FNACA Section Tréméoc (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), la GALOCHE TREMEOCOISE (club de galoche), l'association «LOISIRS POUR TOUS» (activités diverses : marche, travaux manuels, sophrologie, peinture chinoise...), Badmington, PLIJADUR DA LENN (gestion de la bibliothèque municipale), la RAQUETTE TREMEOC (Football), SOCIETE DE CHASSE, TREMEOC TENNIS LOISIRS

Pour plus d'informations, nous vous invitons à contacter la Mairie.

NAISSANCES - GANEDIGEZH (13 naissances), à Quimper

Alexandre, Georges, Dominique LE PAGE (17 Hameau de Mesmeur) - 9 janvier
 Romane LE PAVEC (Place Mellac) - 12 janvier
 Simon, Louis PERENNOU (Hameau de Kerseoc) - 16 janvier
 Léopold LE GOFF (Kertanguy) - 23 janvier
 Clotilde DÉHAIS (Le Bourg) - 18 avril
 Estelle TANNIOU (Kerguillec) - 04 juin
 Sarah JAHAN (Hameau de Kerseoc) - 14 juin
 Chloé CONRY (30 Hameau de Ty Pin) - 18 juin
 Lazlo BILIEN (Kerganével) - 21 juillet
 Mathieu, Etienne UHEL (Pen Enez) - 5 août
 Maëlla MILIN (Kerguillec) - 16 septembre
 Zaïonn, Gengis, Tenzin KERNALEGUEN (St Sébastien) - 18 septembre
 Manon, Marie, Mica PERON--COPPOLA (Ménez Kerhors) - 5 octobre

MARIAGES - DIMEZI

le 23 juin :

ROUILLET Anne-Sophie & DANIEL Pierre-Yves

le 28 juillet :

LE BOURHIS Typhaine & BOISSEL Pierrick

ELLIEN Myriam & KERVEC Bertrand

POCHAT Marie-Anne & LE PAGE Christophe

DÉCÈS - MARV

GUEGUEN Pierre, décédé le 26 décembre 2006

BIGER Jean, décédé le 06 février

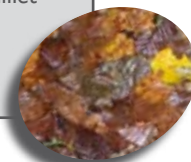
BRAS épouse SEZNEC Maryse, décédée le 11 avril

KEROUANTON épouse DONNADIEU Marie, décédée le 7 juillet

LE MAUX-THIERY Christian, décédé le 19 septembre

DILOSQUER Pierre-Jean, décédé le 6 octobre

LE COZ Jean, décédé le 12 décembre



INFORMATIONS COMMUNALES

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire

à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagné). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Profitez des vacances scolaires pour effectuer cette démarche qui dure seulement 10 minutes.

RAPPEL

Pour de bons rapports de voisinages : Respectez les heures d'utilisation de machines à moteur (bricolage, jardinage,...) : les jours ouvrables 8H30-19H30, les samedis 9H-19H et les dimanches et jours fériés 10H-12H.

Cancer info service	0810 810 821	Maladies Rares Info Service	0810 63 19 20
Contraception, IVG, MST conseils	0820 331 334	Sida info service	080 84 08 00 - 24H/24
Drogue, Tabac, Alcool Info Service	113 ou 0800 23 13 13	Solitude d'écoute pour les + 50 ans	0800 47 47 88
Ecoute Alcool	0811 91 30 30	SOS femme battue	3919
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20	Viol Femme Informations	0800 05 95 95
Enfance et partage - Maltraitance et abus sexuels	0800 05 12 34	CENTRE ANTI-POISON	02 99 59 22 22
Fil santé jeunes	0800 23 52 36	POLICE	17
Hépatites Info Service	0800 845 800	POMPIERS	18
Jeunes Violence écoute	0800 20 22 23	SAMU	15

COMMUNIQUE - Troisième campagne de dépistage du cancer colorectal

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France. C'est un cancer **fréquent** : 36 500 nouveaux cas par an, avec une augmentation de 65 % en 20 ans.

C'est un cancer **grave** : 16 500 décès par an. Mais c'est aussi un cancer **guérissable** : le traitement à un stade précoce permet un taux de guérison important (plus de 80 %). Un test simple, réalisable chez soi, le test Hemocult, conduit, s'il est positif (soit dans moins de 3 % des cas) à entreprendre des examens qui permettent de découvrir éventuellement un cancer, ou mieux, le plus souvent de l'éviter. Ce

test est proposé gratuitement et sans avance de fonds à toutes les personnes de 50 à 74 ans. Il est disponible chez les médecins traitants et chez les pharmaciens. Il est important de détecter tôt pour soigner mieux.

Contacts : Association Dépistage Cancers du Finistère (ADEC 29) - tél : 02 98 33 85 10

Comité féminin / ligue contre le cancer - tél : 02 98 47 40 63